



**Programme des  
Nations Unies  
pour l'environnement**

**EP**



UNEP(DEC)/MED WG.205/2  
15 avril 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS



**PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANÉE**

Réunion d'experts pour la gestion écologiquement rationnelle des  
usines de dessalement d'eau de mer et des rejets de saumure

Forlì, Italie, 16 – 18 mai 2002

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ**

### **Point 1 de l'ordre du jour Ouverture de la réunion**

La réunion sera ouverte à 9h30 le 16 mai 2002 au Salone Comunale Piazza A. Saffi, 8, Forlì, par les représentants du PAM/PNUE ainsi que des représentants du ministère italien de l'Environnement, de la municipalité de Forlì et de l'association Amici per la Vita. La réunion est également organisée en coopération avec l'ANCI, la province de Forlì-Cesena et la région Emilia Romagna.

### **Point 2 de l'ordre du jour Election du bureau**

La réunion élira un président, deux vice-présidents et un rapporteur.

### **Point 3 de l'ordre du jour Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

L'ordre du jour sera examiné ainsi que l'emploi du temps proposé.

### **Point 4 de l'ordre du jour Etendue et objectifs de la réunion**

Le Secrétariat passera brièvement en revue le contexte de la réunion, présentera les implications des activités de dessalement dans le cadre de la Convention de Barcelone et du PAM et exposera les résultats escomptés de la réunion : examiner et convenir sur l'évaluation et les implications environnementales des activités de dessalement et sur un ensemble de recommandations pour la gestion des usines de dessalement et des déchets de saumure. Ces recommandations pourraient être utilisées, ultérieurement, pour la formulation de lignes directrices spécifiques.

### **Point 5 de l'ordre du jour Discussion et recommandations pour la gestion des usines de dessalement dans la région méditerranéenne**

Sous ce point de l'ordre du jour, trois experts de la région méditerranéenne et d'autres régions feront des présentations clé sur le développement des activités de dessalement, les effets sur l'environnement et la mise en application de l'EIE (**point 5.1 de l'ordre du jour**). Les présentations s'effectueront en séance plénière. Ensuite, les participants seront séparés en deux ateliers de travail présidés par les deux vice-présidents. Le premier atelier de travail s'attachera à l'examen et l'analyse de l'évaluation des activités de dessalement en Méditerranée (**point 5.2 de l'ordre du jour**) en s'orientant vers une révision et éventuellement une mise à jour de l'information existante, contenue dans le document UNEP(DEC)/MED WG.205/3. Le second groupe examinera le contenu des recommandations pour la gestion des usines de dessalement et des déchets de saumure (**point 5.3 de l'ordre du jour**) avec pour but de discuter, examiner et convenir sur le projet de texte du document UNEP(DEC)/MED WG.205/4. Le Secrétariat et les experts assisteront et faciliteront la tâche des deux groupes. Les travaux en séance plénière se dérouleront avec l'assistance d'un service de traduction simultanée en anglais et français.

### **Point 6 de l'ordre du jour Conclusions et recommandations**

Les deux vice-présidents présenteront, en séance plénière, les résultats et les conclusions de leurs ateliers de travail respectifs. Ceux-ci constitueront les conclusions de la réunion. Un rapport complet de la réunion sera préparé par le Secrétariat après la réunion et sera circulé, ultérieurement, à tous les participants pour examen et commentaires, avant finalisation.

### **Point 7 de l'ordre du jour Questions diverses**

La réunion abordera toute autre question que pourraient soulever les participants sous ce point de l'ordre du jour.

### **Point 8 de l'ordre du jour Clôture de la réunion**

La clôture de la réunion sera prononcée par le président et le représentant du PAM/PNUE.